

A4 - A partir du 18 mars, Sanef intervient sur la section d'A4 comprise entre l'échangeur A4/A35 et le diffuseur n°48 de Brumath Sud, afin de réaliser un entretien de la chaussée.

Cette portion d'A4, qui accueille un trafic important nécessite aujourd'hui un entretien curatif de la chaussée. En effet, Sanef y réalise l'entretien de la chaussée endommagée par les mauvaises conditions climatiques de cet hiver et le chantier en cours dans ce secteur qui permettra à terme de raccorder l'A4 au futur Contournement Ouest de Strasbourg.

Afin de réaliser les interventions en toute sécurité, Sanef met en place de nouvelles conditions de circulations. Ce chantier va se poursuivre jusqu'au 13 avril prochain*.

Metz, le 15 mars 2018

Des conditions de circulation modifiées

Du 18 mars au 13 avril 2019*, Sanef modifie les conditions de circulation, avec, selon les phases :

- **des neutralisations ponctuelles de voies** dans chaque sens de circulation,
- **la fermeture de l'A4 au droit du diffuseur n°48** de Brumath Sud dans le sens Paris > Strasbourg, les nuits du 25 au 27/03, du 4 au 5/04 et enfin du 8 au 9/04*. Ainsi les clients circulant sur l'A4 depuis Paris devront sortir à la bretelle de sortie n°48 Brumath Sud. Les conducteurs souhaitant aller vers Strasbourg ne pourront pas emprunter la bretelle d'entrée n°48 Brumath Sud et devront donc suivre la déviation en place.
- **la fermeture de l'A4 au droit de l'échangeur A4/A35 de Hoerdt** dans le sens Strasbourg > Paris, les nuits du 27 au 29/03, du 5 au 6/04 et enfin du 9 au 10/04*. Ainsi les clients circulant sur l'A4 depuis Strasbourg devront quitter l'autoroute via l'échangeur A4/A35. Les conducteurs souhaitant aller vers Paris ne pourront pas emprunter l'échangeur et devront également suivre la déviation en place.

Afin de minimiser au maximum la gêne à la circulation, Sanef programme ce chantier **de NUIT uniquement de 21h à 5h***, lorsque le trafic est moins dense.

Des itinéraires de déviations sont mis en place par nos équipes pour guider les conducteurs en toute sécurité (voir déviations ci-après).

Sanef rappelle également l'importance de bien respecter les distances de sécurité dans la zone d'intervention.

Être bien informé pour rester maître de son trajet

Sanef met en place un dispositif d'information pour accompagner ses clients durant ces travaux et leur permettre de bien préparer leurs trajets.

Avant le départ, ils peuvent :

- Consulter le site www.sanef.com,
- Contacter les équipes Sanef Conseil au 09 708 08 709 (du lundi au vendredi, entre 8h et 18h - appel non surtaxé)
- Nous suivre sur Twitter via le fil [@sanef_1077](https://twitter.com/sanef_1077)

Sur le réseau, ils doivent être attentifs :

- Aux messages délivrés par les panneaux lumineux et à la signalisation temporaire des chantiers
- À l'information donnée en temps réel par radio Sanef 107.7.

Pendant les travaux, la plus grande prudence est recommandée pour la sécurité de tous, conducteurs et personnels en intervention près des voies de circulation.

Le groupe Sanef

Sanef est la filiale française du groupe Abertis, leader mondial de la gestion d'infrastructures autoroutières. Le groupe Sanef exploite 2 063 km d'autoroutes, principalement en Normandie, dans le Nord et l'Est de la France. Le groupe emploie environ 2 500 personnes pour un chiffre d'affaires de 1,752 milliard d'euros en 2018.

Principales filiales : Sapn et Bip&Go.

www.sanefgroupe.com

Direction Marketing et Expérience Client

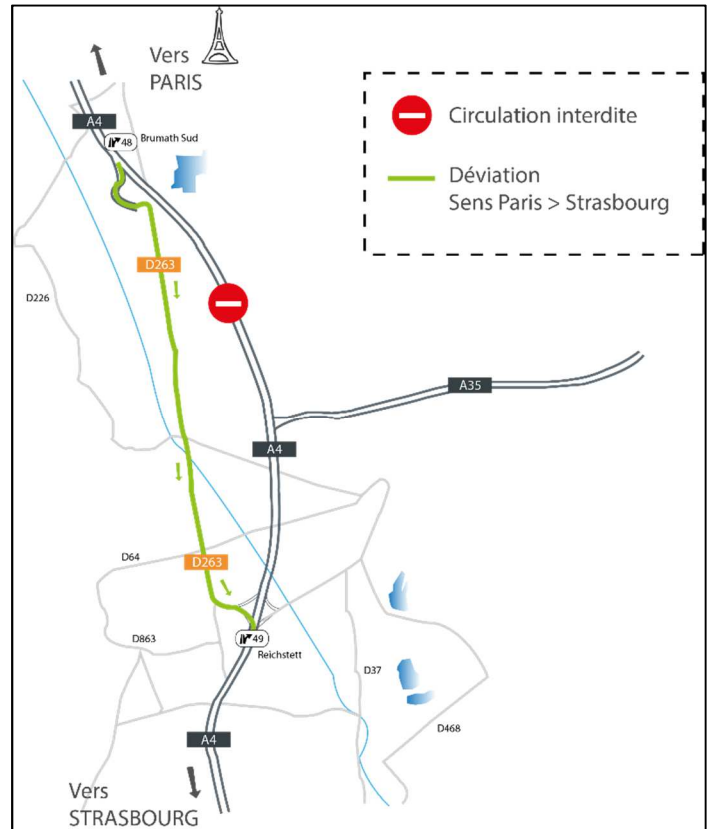
Contact Presse :
Sylvie Coimbra
Responsable Communication Grands Projets du groupe Sanef
02 35 18 54 05 / 06 67 49 69 89
sylvie.coimbra@sapn.fr

sanefgroupe.com/Espace-presse



Travaux sur chaussées du 18 mars au 13 avril*

Déviations mises en place pour la **fermeture d'A4 au droit du diffuseur n°48 de Brumath Sud** dans le sens Paris > Strasbourg, les nuits du 25 au 27/03, du 4 au 5/04 et enfin du 8 au 9/04*



Déviations mises en place pour la **fermeture d'A4 au droit de l'échangeur A4/A35 de Hoerdt** dans le sens Strasbourg > Paris, les nuits du 27 au 29/03, du 5 au 6/04 et enfin du 9 au 10/04*.

